



SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT

SECTION
POUR LES AFFAIRES GÉNÉRALES

Du Vatican, le 27 avril 2011

N. 167.402

Monseigneur,

Sa Sainteté le Pape Benoît XVI a récemment reçu, par l'intermédiaire de la Nonciature Apostolique, l'offrande de 8.924,81 €, recueillie dans le diocèse de SAINT DENIS, pour le Denier de Saint-Pierre de l'année 2010. Cette contribution apparaîtra dans le rapport *Obolo di San Pietro 2011* publié par la Secrétairerie d'État.

Sensible à ce geste de communion ecclésiale, le Saint-Père vous charge d'exprimer sa gratitude à toutes les personnes qui, dépassant leurs propres soucis, s'efforcent de manifester leur vivante charité envers leurs frères dans le monde puisque, « nous formons une seule famille qui collabore dans une communion véritable » (*Caritas in Veritate*, 53).

Dans ces sentiments, le Saint-Père vous accorde, à vous-même et à l'ensemble de votre communauté diocésaine, la Bénédiction apostolique.

Veillez croire, Monseigneur, à mon cordial dévouement dans le Christ.

Secrétaire d'État de Sa Sainteté

Monseigneur Pascal DELANNOY
Évêque de Saint-Denis
SAINT DENIS